

Image not found or type unknown



Ma soeur peut-elle obtenir l'usufruit de la maison de nos parents

Par **gentiane240**, le **05/03/2015** à **22:20**

Bonjour,

Voici mon problème:

Nous sommes 3 sœurs. Ma sœur aînée célibataire est restée au domicile familial en compagnie de notre mère veuve. Cette dernière vient de décéder. Ma seconde sœur souhaite vendre la maison mais ma sœur aînée souhaiterait y rester (je serais d'accord). Ma sœur aînée peut-elle bénéficier de droits particuliers pour avoir l'usufruit de la maison? Pendant combien de temps peut-elle rester dans la maison?

Merci de bien vouloir m'aider à y voir plus clair.

Cordialement.